



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC



COMITE DEPARTEMENTAL

CHALLENGE DEPARTEMENTAL FEDERAL PAR EQUIPES DE CLUB

Le Comité Départemental de tir à l'arc met en place pour la saison 2016 un challenge départemental FEDERAL par équipes de club.

CONSTITUTION DES EQUIPES

Il est demandé à l'organisateur de la compétition de composer les équipes avant la compétition et de les afficher pour que les clubs puissent vérifier s'il n'y a pas d'oublis. Les équipes pourront avoir autant d'archers que de tireurs dans la catégorie (au minimum 3). Les archers composant l'équipe pourront être différents à chaque compétition. Une seule équipe par club et par catégorie.

CATEGORIES DES EQUIPES

Equipe Benjamins Minimes mixtes :	tous les archers Benjamins Minimes
Equipe Cadets Juniors mixtes :	tous les archers Cadets et Juniors arc classique.
Equipes Dames classique :	toutes les archères adultes arc classique.
Equipes Hommes classique :	tous les archers adultes arc classique.
Equipes Arc à poulies mixtes :	tous les archers tirant en arc à poulies.

LES CONCOURS SUPPORTS

- **LES PHOCEENS :** 27mars
- **MARSEILLE 1^{ère} :** 1^{er} mai
- **MARIGNANE :** 8 mai
- **AIX EN PROVENCE :** 22 mai
- **CHATEAURENARD :** 25 juin

CLASSEMENT :

Le classement sera établi à partir des scores réalisés par les équipes lors des 7 concours « tir Fédéral » organisés dans le département. Le classement final sera établi à partir des 4 meilleurs scores réalisés.

RECOMPENSES :

Le club est libre de récompenser les équipes sur sa compétition. Le Comité départemental récompensera les 3 premiers du classement final de chaque catégorie lors du dernier concours fédéral organisé dans le département à savoir le 25 juin 2016 à Châteaurenard.